

Complexité et enjeux de gouvernance pour le DD

Sylvie Faucheux

Professeur en sciences économiques

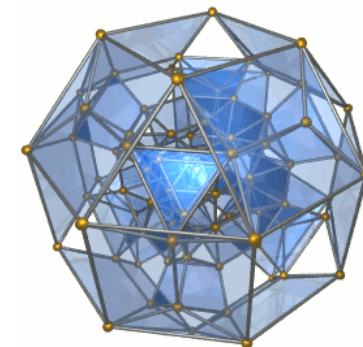
MIP & LIRSA, CNAM (France)

DD : les enjeux de décision élevés

le cnam

Pour l'économie écologique, la formulation des politiques du DD devrait admettre :

- ❑ *Les incertitudes au cœur des connaissances scientifiques.*
- ❑ *Les enjeux de distribution d'accès aux services écologiques : équité infra- et inter-générationnelle.*
- ❑ *La nécessité d'un arbitrage politique des conflits.*
- ❑ *La diversité de valeurs et des formes culturelles.*

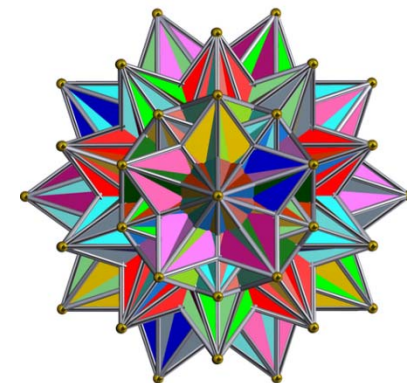


Nécessité des approches multi-critères

le cnam

Les seuls indicateurs économiques synthétiques (ex: PIB macro-économique) ne peuvent guider les politiques de DD. Il faut les compléter, à plusieurs échelles, par:

- ❑ *Des indicateurs synthétiques physiques* des pressions environnementales (en unités énergie, masse, C, H₂O...), par rapport aux capacités de territoire ou de Biosphère.
- ❑ *Des indicateurs de la dimension sociale*: comme par exemple l'IDH (indice de développement humain); ou, aux échelles inférieures, des indicateurs de déprivation, de vulnérabilité.

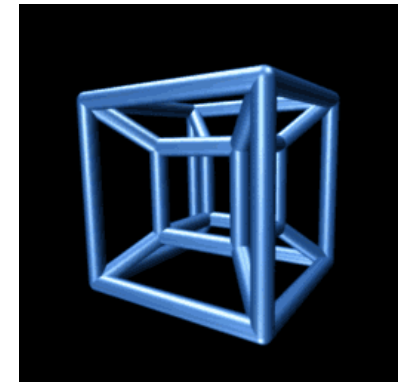


Exemple: les empreintes écologiques

le cnam

L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE d'un territoire, est un indice de soutenabilité environnementale, obtenu par comparaison entre :

- ❑ un indicateur synthétique des **pressions environnementales** (mesurées en unités physiques telles énergie, masse, superficie, C, H₂O...) imposées d'une activité économique sur son territoire ; ET,
- ❑ un indicateur synthétique de la **bio-capacité** du même territoire (également en unités biophysiques) ou d'un moyen planétaire.



Une approche multi-instruments

le **cnam**

Régulation directe [\approx soutenabilité forte]

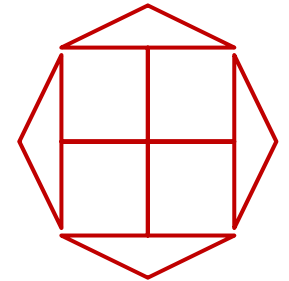
◆ *normes techniques* ◆ *normes d'exploitation* ◆ *limites quantitatives* ◆ *normes de qualité* ◆ *interdictions* ◆

Incitations économiques [\approx soutenabilité faible]

◆ *taxes/redevances/subventions* ◆ *dépôts* ◆ *certificats d'émission (tradable pollution quotas)* ◆

Approches de la complexité [\approx économie écologique]

◆ *Approches par délibération multi-stakeholder* ◆
Engagements négociés multi-acteurs ◆ *Co-production de connaissances* ◆ *Co-management* ◆



La combinaison de l'irréversibilité et de l'incertitude amènent à définir des critères généraux de choix en termes de prudence et de ***responsabilité envers les générations futures***.

- ❑ Par exemple : ***le principe de précaution*** : on ne doit pas courir le risque d'une évolution irréversible grave de l'environnement, même si celle-ci n'est pas certaine.

Cela renvoie à la question d'équité et de justice dans la **distribution de risques** et, celle des critères de choix pour ***naviguer dans l'incertitude***.

Risque et délibération publique

“ ... Aujourd’hui les choses sont différentes, le public exige des informations et demande à contribuer aux décisions. En ce qui concerne le stockage des déchets nucléaires à vie longue, on pourra observer que les conclusions du rapporteur ressemblent aux objectifs initiaux. Mais il est proposé d’emprunter un chemin différent faisant appel aux ressources de la démocratie et de l’information”. — C. Bataille (1990)

le cnam



Typologie des formes délibératives

- ❑ **LES INSTITUTIONS DÉLIBÉRATIVES DES DÉMOCRATIES REPRÉSENTATIVES - des gouvernements locaux au Parlement européen.**
- ❑ **LES INSTITUTIONS DE DÉLIBÉRATION INDIRECTE – des « jury » ou groupes d'enquêteurs qui ne sont pas directement impliqués dans le problème pour examiner et recommander une décision.**
- ❑ **LES APPROCHES DIRECTES - les délibérations engageant directement des participants à la controverse (ou des personnes sélectionnées en tant que « représentants » des parties-prenantes intéressées ou affectées).**

Enjeux de qualité et de légitimité

le cnam

